

CACES® R482 – ENGIN DE CHANTIER Selon la recommandation de la CNAM pour engins de travaux publics Formation continue Niveau 3	
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes personnes appelées à utiliser un engin de chantier de travaux publics à conducteur porté ou télécommandé, de façon permanente ou occasionnelle. • Débutants ou expérimentés.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Être âgé de 18 ans. • Aptitude médicale du travail, mention conduite d'engins. • Français, lu, parlé.
Modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Venir avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle (à minima casque, chaussures de sécurité, vêtements réfléchissants et gants). • Répondre aux conditions physiques exigés par le métier. • Accepter les contraintes climatiques et de sécurité liées à la profession. • Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet
Présentation générale	<p>Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier, régies par la recommandation R482 de la CNAM. A la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R482 dont la validité est de 10 ans.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter des compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail. • Transmettre des connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné. • Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation. • Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
Contenu de la formation	<p>Connaissances théoriques : réglementaire, technologique, catégorie engin, règles de circulation, les risques, exploitation, vérification d'usage.</p> <p>Savoir-faire pratiques : prise de poste, conduite et manœuvre, réalisation d'ouvrage, déplacer une charge, fin de poste et opérations d'entretiens du quotidien.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Formation en centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salle de cours équipée de vidéoprojecteur et livret de formation pour la théorie • plateforme, infrastructures, équipements techniques et engins nécessaires au bon déroulement de la partie pratique.
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Acquérir les compétences théoriques et pratiques de conduite des engins de travaux publics en respectant les règles de sécurité conformément aux dispositions légales dans les catégories CACES® R482 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A : engins compacts • B1 : engins d'extraction à déplacement séquentiel • C1 : engins de chargement à déplacement alternatif • C2 : engins de réglage à déplacement alternatif • C3 : engins de nivellement à déplacement alternatif • D : engins de compactage • E : engins de transport • F : chariots de manutention tout terrain • G : conduite d'engins hors production <p><i>Options : télécommande possible sur catégorie A et porte-engins possible sur catégories de B1 à F</i></p>
Modalité d'acquisition de la certification	<ul style="list-style-type: none"> • Test théorique engins de chantier • Tests pratiques sur le ou les engins de travaux publics choisis.
Durée	<p>La durée de formation sera en fonction des compétences déjà acquises ou non par catégorie et s'il s'agit d'un 1^{er} CACES® ou d'un recyclage.</p>
Dates	<p>Plusieurs sessions par an : nous contacter</p>
Lieu	<p>MFR de MONTBOZON 6, Rue du Bressot 70230 MONTBOZON</p>

Modes de financement	<ul style="list-style-type: none">• Via le plan de formation de l'entreprise• CPF (www.moncompteformation.gouv.fr)• l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)• la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).
Responsable de l'action, Contact	Responsable de l'action : M Stéphane JEANGIRARD Pour toute information, contacter le secrétariat : mfr.montbozon@mfr.asso.fr / mfr.charmes@mfr.asso.fr 03 84 92 31 83
Formateurs, animateurs et intervenants	Encadrement du groupe et animation de la formation par des moniteurs spécialisés ayant eu 5 à 10 ans d'expérience en travaux publics avant d'intégrer la MFR de Montbozon.
Evaluation de l'action	Si le candidat répond favorablement aux tests (théorique et pratique), ces capacités sont formalisées par la délivrance d'un CACES® R482 correspondant à la ou aux catégorie(s) demandée(s). En cas d'échec de l'une des 2 épreuves, le candidat peut repasser celle-ci dans un délai de 12 mois et dans le même centre de formation. Cette attestation est valable 10 ans. Tous les 10 ans, le candidat doit donc procéder au recyclage de ses CACES®. Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R482 pour les catégories visées. Les tests sont effectués par un testeur certifié par un organisme certificateur indépendant validé par GLOBAL Certification®. Certificat n° STC/095. Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le moniteur.
Métiers possibles	Conducteur(trice) d'engins de travaux publics, génie civil, carrières, maçonnerie, paysagiste, charpentier, ...